

GRILLE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES EN ÉCRITURE

Pour évaluer les productions écrites des élèves, nous préconisons de recourir à deux grilles d'évaluation différentes :

1) la grille particulière de l'épreuve pour évaluer des *compétences spécifiques* (cf. nos épreuves de lecture et nos épreuves d'écriture) ;

2) une seconde grille, visant l'évaluation des *compétences transversales* en écriture, dite en bref « grille transversale »²⁴.

Pour être *réellement utilisable par les enseignants*, cette grille transversale a été conçue la plus légère possible : le temps nécessaire pour la remplir est de l'ordre de *quelques minutes* à peine. La grille permet néanmoins d'indiquer clairement le niveau de maîtrise atteint dans les compétences essentielles en matière d'écriture (sept rubriques). Pour ce qui est de la dynamique de l'évaluation, nous avons introduit une particularité, un système de « **jokers** » qui incite l'élève à s'autocorriger au cours de l'épreuve tout en n'inhibant pas sa production d'écrit.

Pour être réellement utilisable par les élèves de 3^e et de 4^e la grille se présente en deux versions légèrement différentes quant aux intitulés des rubriques : la grille de 4^e intègre le métalangage de la grammaire, afin précisément de faciliter chez l'élève la consultation directe d'ouvrages pédagogiques (ex. la rubrique Cohérence textuelle), tandis que celle de 3^e est d'un abord plus direct et aisé. Le professeur reste bien sûr libre d'adapter la taxinomie en fonction du niveau de ses élèves. Précisons que la grille constitue pour l'élève une précision des rubriques linguistiques sur lesquelles portera l'évaluation finale de sa production ; il ne s'agit donc pas d'une grille à utiliser dans le but de guider la rédaction en cours de travail.

Voici les grilles à appliquer en 3^e et en 4^e, avec en gras les sept cases à remplir avec discernement.

²⁴ Cette seconde grille peut s'appliquer à toutes les productions écrites, qu'elles soient spécifiquement orientées vers l'écriture ou pas (ex. : questions des épreuves de lecture dont le volume de texte est important) et qu'elles se déroulent ou non dans le cadre du cours de français.

Grille pour les classes de 4^e

Épreuve du .. / .. / 200. <i>Les 7 rubriques :</i>	<i>Nombre de fautes par rubrique</i>	<i>TARIF nombre de points par faute</i>	<i>Jokers (max. 4)</i>	<i>Points positifs gagnés (max. +2)</i>	<i>Points par rubrique</i>
ORTHOGRAPHE					
1. orthographe d'usage		<i>1</i>			<i>/ 3</i>
2. orthographe d'accord		<i>0,5</i>			<i>/ 3</i>
GRAMMAIRE					
3. cohérence textuelle		<i>1</i>			<i>/ 3</i>
4. morphosyntaxe		<i>1</i>			<i>/ 3</i>
<i>VOCABULAIRE</i>					
5. non-répétition/synon.		<i>1</i>			<i>/ 3</i>
6. adéquation		<i>1</i>			<i>/ 3</i>
<i>PONCTUATION</i>					
7. ponctuation de phrase		<i>0,5</i>			<i>/ 2</i>
TOTAL	—		0-1-2- 3-4 jokers joués	0 - 1 - 2 points gagnés	/ 20

Joker 1 :

Justification :

Joker 2 :

Justification :

Joker 3 :

Justification :

Joker 4 :

Justification :

Grille pour les classes de 3^e

Épreuve du .. / .. / 200. <i>Les 7 rubriques :</i>	<i>Nombre de fautes par rubrique</i>	<i>TARIF nombre de points par faute</i>	<i>Jokers (max.4)</i>	<i>Points positifs gagnés (max. +2)</i>	<i>Points par rubrique</i>
ORTHOGRAPHE					
1. les mots		<i>1</i>			<i>/ 3</i>
2. les accords (fém et plur.)		<i>0,5</i>			<i>/ 3</i>
GRAMMAIRE					
3. un texte cohérent et lié		<i>1</i>			<i>/ 3</i>
4. les verbes (temps et modes)		<i>1</i>			<i>/ 3</i>
<i>VOCABULAIRE</i>					
5. évitement des répétitions		<i>1</i>			<i>/ 3</i>
6. le mot juste		<i>1</i>			<i>/ 3</i>
<i>PONCTUATION</i>					
7. la ponctuation de la phrase		<i>0,5</i>			<i>/ 2</i>
TOTAL	—		0-1-2- 3-4 jokers joués	0 -1 - 2 points gagnés	/ 20

Joker 1 :

Justification :

Joker 2 :

Justification :

Joker 3 :

Justification :

Joker 4 :

Justification :

A. UNE GRILLE COMMUNE A UTILISER

La grille transversale ne compte qu'un très petit nombre de cases à remplir avec discernement : 7 (une par rubrique dans la colonne 'Nombre de fautes par rubrique'), les 32 autres cases de la grille se remplissant automatiquement (voir infra § Mode d'emploi).

Les 7 rubriques correspondent à des habitudes de correction bien installées pour la plupart dans les pratiques des professeurs (orthographe d'usage et grammaticale, vocabulaire, ponctuation, ...).

Compte tenu de sa familiarité avec les paramètres de l'évaluation, le professeur ne doit donc pas s'embarrasser de la grille pour avancer dans l'évaluation de la copie de l'élève. Il lui suffit d'*utiliser la grille à la fin de la correction*, pour autant qu'il ait intégré les paramètres objectifs de la cotation, notamment le fait de savoir dans quelle rubrique classer tel type de faute, voir infra.

Utilisation continue

Pour l'élève comme pour le professeur, un total des points par rubrique et un total global des fautes permettent de mesurer au cours de l'année l'évolution des performances particulières et globales de chaque élève ; la mise en tableau des totaux permet une lecture immédiate des notes.

Annotation par symboles dès la première lecture

Pour ne pas avoir à revenir fastidieusement sur la copie après une première série d'annotations, il est recommandé au professeur de corriger l'épreuve de l'élève en annotant dès la première lecture les fautes et les formes correctes selon un système de symboles, symboles qui peuvent lui être personnels (couleurs, formes géométriques) mais dont nous proposons une version simple basée sur l'abréviation des 7 noms de rubrique :

ORTHOGRAPHE d'usage	Ous
ORTHOGRAPHE d'accord	Oac
GRAMMAIRE cohérence textuelle	Gc
GRAMMAIRE morphosyntaxe	Gm
VOCABULAIRE non-répétition/synon.	Vr
VOCABULAIRE adéquation	Va
PONCTUATION	P

B. MODE D'EMPLOI

Comment utiliser la grille ?

Compte tenu de la familiarité du professeur avec les paramètres de l'évaluation, celui-ci n'utilisera la grille qu'à la fin de la correction. Le professeur pourra corriger l'épreuve de l'élève en annotant dès la première lecture les fautes et les formes correctes selon un système de symboles (Oac, Ous, Gc, Gm, Vr, Va, P ; voir supra). Voir aussi infra (§ D) un exemple de grille complétée. L'élève sera bien entendu informé du code de ce système.

Comment remplir la grille ?

- Sur les 39 cases de la grille transversale, à peine 7 cases demandent à être remplies avec discernement par le professeur, celles de la *colonne 1* (sauf la dernière ligne), qui correspondent aux rubriques grammaticales majeures.
- Les cases des autres colonnes (ainsi que le total à la dernière ligne de la colonne 1) se remplissent automatiquement : les points de la colonne 1 sont convertis automatiquement en colonne 5 selon le *tarif fixe* donné d'avance en *colonne 2* [ce tarif peut varier d'épreuve à épreuve et faire l'objet d'un ajustement négocié au sein de la classe ; nous l'indiquons en caractères gris].
- Dans la *colonne 3*, le professeur indique les rubriques où un « joker » [cf. § infra] a été joué, soit à bon escient (ce qui lui fait regagner le point perdu : +1) soit en pure perte. Au bas de la colonne 3, le professeur se contente d'entourer le chiffre correspondant au nombre de jokers joués par l'élève (0, 1, 2, 3, 4). Si un joker a été misé sur une forme non-fautive, on indique (0 pt).
- Dans la *colonne 4*, le professeur indique les rubriques où des points positifs ont été gagnés par l'élève, grâce à sa *prise de risque*. Au bas de la colonne 4, le professeur se contente d'entourer le chiffre correspondant au nombre des points positifs gagnés par l'élève (0, 1, 2).
- Les points gagnés en colonne 3 et 4 (jokers et points positifs) sont rajoutés aux points initialement obtenus dans la rubrique, en indiquant + 1 pt.
- Le *total des fautes* qui figure au bas de la première colonne est purement indicatif : il permet de mesurer au cours de l'année l'évolution des performances globales de l'élève.

Le total des points *par rubrique* a été placé dans la dernière colonne de manière à pouvoir comparer, rubrique par rubrique, les performances de l'élève *au cours de l'année* : il suffit de superposer les différentes grilles en les décalant légèrement de 2 cm vers la gauche.

Principe et nombre de « jokers »

Le système de « jokers » s'inscrit dans une dynamique de l'évaluation qui prend en compte la conscience que l'élève peut avoir de ses compétences. Les jokers incitent en effet l'élève à s'auto-corriger au cours de l'épreuve tout en n'inhibant pas sa production d'écrits et, pour le professeur, ils sont un précieux indicateur du niveau d'intégration des compétences.

Concrètement, le joker est une *carte magique* autorisant l'élève qui doute de la validité d'une forme linguistique (orthographe, morphosyntaxe, vocabulaire...) à risquer cette forme sans perdre de points si la forme s'avérait fautive.

L'élève dispose de 4 jokers par épreuve, qu'il peut placer à sa guise dans les 7 rubriques, en n'en mettant toutefois pas plus de deux dans une même rubrique.

La **condition sine qua non** pour bénéficier de l'avantage de ses jokers est que l'élève parvienne à formuler en note (en bas de page ou en fin de copie) la nature des problèmes qu'il rencontre, les termes de l'alternative qu'il n'arrive pas à trancher.

Exemples : Ortho. accord. : « *Ils se sont lavés les mains ?* Dans *Ils se sont lavés* 'se laver' est un verbe pronominal mais 'les mains' est cod de 'laver' et à la fin je ne sais plus si le participe passé doit s'accorder avec le cod 'les mains' ou avec le sujet *Ils* ? » ; Vocabulaire : « Je ne sais plus si on dit *recouvrer la santé* ou *recouvrir la santé* ? ».

Notation : dans la *colonne 3*, le professeur indiquera les rubriques où un « joker » a été joué, soit à bon escient (ce qui fait regagner à l'élève un des éventuels points perdus comptabilisés en colonne 1 : +1 pt), soit en pure perte. Au bas de la colonne 3, le professeur se contente d'entourer le chiffre correspondant au nombre de jokers joués par l'élève (0, 1, 2, 3, 4). Si un joker a été mis sur une forme non-fautive, on indique dans la rubrique de la colonne : 0 pt.

Principe des points positifs gagnables

La pratique des points positifs est difficile à mettre en œuvre dans des épreuves d'écriture sans passer pour du favoritisme : parce que ces épreuves sont le plus souvent à question ouverte, il est impossible de prédire un gain de points. Cependant, un paramètre particulier peut justifier l'octroi de points positifs : *la prise en compte du « facteur risque »*, qui permet d'attribuer des points supplémentaires lorsque l'élève s'est risqué dans des choix stylistiques audacieux, en matière de vocabulaire ou de syntaxe.

Cette mesure, qui concerne des phrases ou paragraphes, est complémentaire de la pratique des jokers qui, elle, se limite à des mots.

Les points positifs pour « facteur risque » offrent en outre la possibilité au professeur de récompenser des tours d'écriture qui, pour être bien perceptibles, sont néanmoins parfois difficilement objectivables. On compense de la sorte la trop grande rigidité de la grille d'évaluation négative, qui donne aux professeurs l'impression de laisser échapper une part de l'essentiel et qui trouvent que, malgré ses défauts, la pratique de la cote globale (sans détail des compétences) reflète mieux la valeur réelle d'une copie que ne le fait une grille atomisante.

Toutefois, pour ne pas introduire trop visiblement la subjectivité dans la grille, on limite le nombre de points positifs engrangeables à *1 point par rubrique* et à *2 points au total*.

C. MATIERES VISEES EN PRIORITE PAR LES 7 RUBRIQUES

1. Orthographe d'usage. Il convient de ne pas comptabiliser deux fois le *même type* de faute.

[Rappel : tolérance obligatoire pour les variantes de l'orthographe réformée].

2. Orthographe d'accord (ou « grammaticale »). Pour clairement distinguer cette rubrique de celle de la morphosyntaxe (en 3^e: temps et modes du verbe), convenons qu'elle porte sur :

- a) l'accord en genre et nombre du verbe et des participes ;
- b) l'accord en genre et nombre du groupe nominal : nom, adjectif
- c) les liaisons.

[Remarque : on recommande d'inviter l'élève à corriger ses fautes par le recours à la technique de la *commutation* : utiliser un verbe d'un autre groupe, d'un autre temps, un sujet ou un cod d'un autre genre ou nombre, etc. Ceci aussi bien au cours de l'épreuve, dans une optique d'autocorrection préventive, que lors de la correction après évaluation].

3. Cohérence textuelle. Pénaliser les infractions aux usages suivants :
a) parataxe pertinente ou présence de connecteurs argumentatifs et temporels ;
b) progression de l'information ;
c) ancrage énonciatif, avec référence déictique, temporelle.

4. Morphosyntaxe verbale. Pénaliser :
a) les erreurs dans le choix des modes ou des temps, des personnes, des conjonctions de subordination, des conjonctions de coordination, des pronoms relatifs ;
b) les erreurs dans l'ordre des constituants syntaxiques : inversion verbe-sujet, *ordre des compléments*, focalisation.

L'ordre des compléments est expliqué de deux façons principales :

b1) soit selon la grammaire normative traditionnelle :

SN (suj) + SV + SN (cod, coi) + CC
ou CC, SN (suj) + SV ... ;
ou Interrogative SN (cod) + SV + SN (suj) ?... ;
ou Interrogative SN (suj) + SV + Pronom Suj + SN (cod) ?
etc.

b2) soit par les règles et conflits de règles de Berrendonner repris par Marie-José Reichler-Beguelin (*Écrire en français ; cohésion textuelle et apprentissage de l'expression écrite*, Delachaux & Niestlé, 1988, pp. 156 et suiv.) :

(six règles notées R1 à R6) :

R1 : placer le COD avant COI
R2 : placer en dernier le complément focalisé
R3 : placer les compléments courts avant les longs
R4 : placer les compléments de façon à prévenir les séquences ambiguës
R5 : éviter les suites de plusieurs syntagmes de même préposition.
R6 : placer un constituant dans une position insolite pour en renforcer la saillance

5. Répétition. Pénaliser la répétition d'un mot quand est requise la reprise (anaphore) par pronom, par synonyme, par hyponyme ou par hyperonyme.

6. Vocabulaire. Pénaliser les inadéquations du vocabulaire :
a) du point de vue logique du référent visé (ex. *trône* et non pas *chaise*)
b) du point de vue du niveau de langue visé et observé dans le reste du texte (*voiture* et non *bagnole*).

7. Ponctuation. Il s'agit sans doute de la catégorie la plus élargie par rapport aux pratiques usuelles de l'évaluation scolaire au 2^e degré, qui se contente trop souvent de la simple observance du point final de phrase et de la majuscule initiale, et remet en théorie à plus tard (3^e degré) mais dans les faits à jamais la plupart du temps, la prise en compte donc l'apprentissage des aspects moins élémentaires de la ponctuation.

Au contraire, dans la présente rubrique, la ponctuation est envisagée dans sa dimension sémantique davantage que dans sa dimension « orthographique ». (Pour cette raison, on préférera inclure les majuscules de mot dans la rubrique Orthographe).

La rubrique inclura donc :

- a) les divers points (. / ? / ! / ...) considérés comme bornes expressives de la phrase ;
- b) les virgules et parenthèses dans leur rôle syntaxique et prosodique ;
- c) les marques du **discours rapporté** (guillemets, tiret, majuscule initiale éventuelle).

D. EXEMPLE DE GRILLE COMPLETEE

Grille pour les classes de 4^e

Épreuve du .. / .. / 200.	Nombre de fautes par rubrique	TARIF nombre de points par faute	Jokers (max. 4)	Points positifs gagnés (max. +2)	Points par rubrique
<i>Les 7 rubriques :</i>					
ORTHOGRAPHE					
1. orthographe d'usage	1	<i>1</i>			2 / 3
2. orthographe d'accord	4	<i>0,5</i>	(0 pt)		1 / 3
GRAMMAIRE					
3. cohérence textuelle	1	<i>1</i>			2 / 3
4. morphosyntaxe	1	<i>1</i>	+1 pt		2+1=3/3
<i>VOCABULAIRE</i>					
5. non-répétition/synon.	1	<i>1</i>	+1 pt		2+1=3/3
6. adéquation	0	<i>1</i>		+1	3+1=4/3
<i>PONCTUATION</i>					
7. ponctuation de phrase	2	<i>0,5</i>			1 / 2
TOTAL	(10)	—	0-1-2- (3) -4 jokers joués	0 - 1 - 2 point gagné	15 / 20

Joker 1 : **orthographe d'accord** « une meilleure vente »

Justification : je ne suis plus sûre que l'adjectif comparatif « meilleur » s'accorde

Joker 2 : **morphosyntaxe** « plus d'un écrivain sont resté sans éditeur »

Justification : je ne suis plus sûre que le verbe prenne le pluriel après « plus d'un »

Joker 3 : **vocabulaire adéquat**

Justification : j'ai écrit « plumitif » pour ne pas répéter « écrivain » mais je ne suis pas sûre que ce nom puisse vraiment être synonyme de « écrivain » aujourd'hui, je crois qu'il veut dire « écrivain de l'ancien temps, qui écrivait avec une plume »

Joker 4 :(pas engagé).....